



Matériel à apporter
MOYENNE SECTION DE MATERNELLE
Année 2022-2023

Ce matériel est à apporter **dès le jour de la rentrée.**

- ❖ 1 petit sac à dos (pas de cartable à roulettes).
- ❖ 2 photos d'identité récentes, avec prénom et nom de l'enfant au verso, et mises dans une enveloppe.
- ❖ 1 rouleau de papier essuie-tout.
- ❖ 1 **petit** gobelet en plastique pour boire (**avec le prénom de l'enfant**)
- ❖ Quelques photos des vacances d'été, avec prénom et nom de l'enfant au verso.
Ces photos seront collées dans son *Cahier de vie* et serviront pour un temps de langage en tout début d'année.

Votre enfant peut apporter un petit doudou en début d'année.
Les tétines ne sont pas autorisées à l'école

N.B. : merci de penser à marquer les vêtements susceptibles d'être enlevés dans la journée.